

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 19 octobre 2004 à 19 h 50, à son siège situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Danielle Bolduc	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Nicole Bourassa	Madame Brunelle Lafrenière
Monsieur Claude Boutin	Monsieur Martin Lafrenière
Madame France Désaulniers	Madame Line Lecours
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Steve Martin
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Réal Julien	Madame Diane Samson

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Daniel Bussière	Directeur des Services de l'enseignement aux adultes
Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Communications
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services de l'informatique
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Monsieur Pierre Larose, directeur des Services complémentaires est arrivé à 20 h 05.

L'absence de public est constatée.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Président

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 125 1004 : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1004-07 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 4.2 Enquête sur l'érosion de la main-d'œuvre.
- 5.1 Condoléances.
- 5.2 Félicitations.
- 5.3 Information – Rendez-vous panquébécois Secondaire en spectacle.
- 5.4 Demande d'information concernant les produits dangereux dans les laboratoires.
- 5.5 Magasin-école – École secondaire des Chutes.
- 5.6 Modules de jeux – École Saint-Jean-Bosco.
- 5.7 Projet Haïti.
- 11.5 Information – Programme d'aide aux employés.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 126 1004 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 5 octobre 2004 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 1004-08, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En l'absence de public, aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant après cela aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean-Pierre Hogue consulte les commissaires quant à la reprise des travaux du « Comité d'étude sur l'orientation des services et la répartition des clientèles dans les écoles secondaires ». Il est convenu qu'une rencontre du comité aura lieu le 25 octobre prochain à 18 h 30.

Poursuivant, le directeur général porte à l'attention des commissaires une demande pour que la commission scolaire participe à une enquête sur l'érosion de la main-d'œuvre en Mauricie. Après avoir reçu les renseignements requis concernant ce dossier, les commissaires acceptent la participation à cette enquête et une résolution est adoptée en ce sens.

Participation de la
C.S.É. à l'enquête
sur l'érosion de la
main-d'œuvre en
Mauricie

RÉSOLUTION 127 1004 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie, de même que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy et les institutions collégiales de la région, ont été sollicitées pour participer à une enquête sur l'érosion de la main-d'œuvre en Mauricie;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT, plus particulièrement, que ce projet est présenté par Emploi-Québec ainsi que Ressources humaines et développement des compétences Canada;

CONSIDÉRANT que l'enquête consiste essentiellement en une analyse de la structure détaillée des emplois de la région, du vieillissement de la main-d'œuvre spécialisée ainsi que des prévisions de retraite;

CONSIDÉRANT que les résultats de cette étude aideront à arrimer les besoins en formation avec les réels besoins du marché du travail;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit autorisée la participation de la Commission scolaire de l'Énergie à l'enquête sur l'érosion de la main-d'œuvre en Mauricie réalisée par Emploi-Québec ainsi que Ressources humaines et développement des compétences Canada;

QUE soit acceptée la contribution financière afférente à cette participation, soit un montant de 2 500 \$;

QUE, de plus, le directeur des Services de l'enseignement aux adultes, monsieur Daniel Bussière, soit désigné pour agir à titre de représentant de la commission scolaire dans le cadre de ce projet.

Adopté unanimement

Consécutivement, les sujets relatifs aux commissaires sont considérés. Monsieur Claude Boutin informe alors les membres du conseil des commissaires d'un tragique accident mortel impliquant un élève de l'école Jacques-Buteux. Une résolution de condoléances est adoptée.

Condoléances

RÉSOLUTION 128 1004 : CONSIDÉRANT que Jonathan Pouliot, élève à l'école Jacques-Buteux à La Tuque, est décédé à la suite d'un tragique accident;

Monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que des condoléances soient adressées à la famille de Jonathan Pouliot.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, des résolutions de félicitations sont adoptées.

Félicitations

RÉSOLUTION 129 1004 : CONSIDÉRANT que monsieur Ghyslain Samson, ancien conseiller pédagogique à la Commission scolaire de l'Énergie et diplômé au doctorat en sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières (U.Q.T.R.), est récipiendaire du Prix Dieter-Lukeinbein;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT que l'Association mathématique du Québec (A.M.Q.) a remis cette distinction à l'auteur de la meilleure thèse de doctorat soutenue au cours de l'année 2003;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que des félicitations soient transmises à monsieur Ghyslain Samson.

Adopté unanimement

Félicitations

RÉSOLUTION 130 1004 :

CONSIDÉRANT que le comité de parents a récemment tenu sa première séance de l'année scolaire 2004-2005;

CONSIDÉRANT, par suite de cette séance, que les membres du comité de parents ont procédé, en conformité avec la loi, à des élections;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que des félicitations soient adressées aux personnes suivantes :

- ✓ Madame Sylvie Francoeur, présidente et trésorière;
- ✓ Madame Chantal Joly, vice-présidente;
- ✓ Madame Sylvie Huot, commissaire représentante du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire;
- ✓ Madame Maryse Vallée, commissaire représentante du comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire.

Adopté unanimement

La vice-présidente du conseil des commissaires, madame Danielle Bolduc, fait ensuite rapport de la dernière rencontre du comité organisateur du Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle. Il est ainsi souligné que l'organisme est toujours en attente de financement. De plus, les représentants des écoles privées n'ont pas encore été nommés. Par ailleurs, une pochette publicitaire a été élaborée et est disponible pour la commission scolaire. Finalement, une œuvre collective, soit une peinture, a été produite par des jeunes. Cette œuvre itinérante peut être exposée dans nos écoles ou au centre administratif pour une certaine période.

Sur un autre sujet, monsieur le président Jean-Yves Laforest demande des informations concernant les produits dangereux dans les laboratoires. Sur invitation du directeur général, le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier, mentionne que chaque école est responsable de la gestion des produits dangereux dans les laboratoires. Il est cependant convenu qu'une vérification quant à la présence et la gestion des produits dangereux sera effectuée et que l'information sera présentée lors d'une prochaine séance.

Président

Secrétaire

Monsieur le commissaire Réal Julien demande ensuite des précisions quant aux motifs à l'appui de la fermeture du magasin-école localisé à l'école secondaire des Chutes et sous la responsabilité du Carrefour Formation Mauricie. Le directeur des Services de l'enseignement aux adultes, monsieur Daniel Bussière, souligne que le volume de vente s'avérait insuffisant pour poursuivre l'opération de ce magasin-école. Des vérifications seront tout de même faites pour connaître l'ensemble des raisons ayant entraîné cette fermeture.

Poursuivant, monsieur Julien s'enquiert après cela de l'état des modules de jeux sur le terrain de l'école Saint-Jean-Bosco, du secteur Grand-Mère à Shawinigan. Le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier indique que des démarches sont faites afin de s'assurer de l'état sécuritaire de ces jeux. De même, la possibilité d'un transfert de modules aux écoles intéressées est également envisagée.

L'article 5 de l'ordre du jour est complété par une information fournie par madame la commissaire Line Lecours concernant des activités de financement au profit du projet Haïti organisé par l'école secondaire Val-Mauricie. Une invitation est ainsi faite au personnel et aux commissaires à participer à un voyage en autocar à Montréal pour participer à l'enregistrement d'une émission suivi d'une visite au Casino de Montréal. Ces activités auront lieu les 13 et 14 novembre 2004.

Consécutivement et eu égard aux sujets relatifs aux Services complémentaires, le directeur de ces services monsieur Pierre Larose explique les impacts découlant des nouveaux indices de défavorisation établis par le ministère de l'Éducation.

Par la suite et en référence aux sujets relatifs au Secrétariat général et aux Communications, Me Serge Carpentier indique qu'il y a lieu de procéder à la nomination des membres du comité exécutif dont le mandat viendra à échéance le 1^{er} dimanche de novembre prochain. Une résolution à cet effet est alors adoptée.

Désignation des commissaires composant le comité exécutif

RÉSOLUTION 131 1004 :

institue un comité exécutif;

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique, que le conseil des commissaires

CONSIDÉRANT que le comité exécutif exerce les fonctions et pouvoirs que lui délègue, par règlement, le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif est formé de cinq (5) à sept (7) membres du conseil des commissaires ayant le droit de vote, dont le président de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT également que le comité exécutif est formé de tout commissaire représentant du comité de parents;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT, par ailleurs, que le mandat du président et de la vice-présidente du comité exécutif expire en même temps que leur mandat en tant que commissaire;

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 161 1103, que le conseil des commissaires a déterminé que la durée du mandat des membres du comité exécutif était d'une (1) année avec expiration le premier dimanche de novembre;

CONSIDÉRANT, de ce fait, qu'il y a lieu de désigner les commissaires composant le comité exécutif au terme de cette échéance;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soit institué un comité exécutif composé outre du président du conseil des commissaires et des commissaires représentants du comité de parents ainsi que de la vice-présidente du comité exécutif, madame Diane Samson, des membres suivants :

- ✓ Sylvie Dupont-Simard, commissaire;
- ✓ Brunelle Lafrenière, commissaire;
- ✓ Maurice Poudrier, commissaire;
- ✓ Line Lecours, commissaire;
- ✓ Claude Boutin, commissaire;

QUE la durée du mandat de ces cinq (5) membres du comité exécutif soit d'une (1) année avec expiration le premier dimanche de novembre.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires appuient après cela un projet relatif à la prévention des comportements agressifs et de l'intimidation chez les adolescents, et ce, après avoir reçu les informations requises du secrétaire général et directeur des Communications.

Appui au projet
« Prévention des
comportements
agressifs et de
l'intimidation chez
les adolescents »
de l'école
secondaire du
Rocher

RÉSOLUTION 132 1004 : CONSIDÉRANT que l'école secondaire du Rocher a soumis une proposition de projet intitulée « Prévention des comportements agressifs et de l'intimidation chez les adolescents »;

CONSIDÉRANT que cette proposition est présentée au Comité conjoint de gestion Justice Canada et Sécurité publique Québec dans le cadre du Programme de mobilisation des collectivités (P.M.C.);

CONSIDÉRANT que l'école secondaire sollicite l'appui de la Commission scolaire de l'Énergie pour la présentation de son projet pour une troisième année;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie le projet précité, présenté par l'école secondaire du Rocher.

Adopté unanimement

Considération est après faite des sujets relatifs aux Services des ressources humaines. Sur présentation de recommandations du directeur de ces services, monsieur Bertrand Rodrigue, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Congés sans traitement

RÉSOLUTION 133 1004 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont demandé un congé sans traitement;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE d'accorder un congé sans traitement conformément à la convention collective les concernant, aux personnes suivantes :

- ✓ Nadine Poirier, technicienne en loisirs à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, congé du 8 novembre 2004 au 8 novembre 2005;
- ✓ Nathalie Sirois, enseignante à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère pour l'année scolaire 2004-2005;
- ✓ Évelyne Tringle, enseignante à l'école Le Sablon d'Or à Lac-aux-Sables pour l'année scolaire 2004-2005.

Adopté unanimement

Démission pour fins de retraite

RÉSOLUTION 134 1004 : CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie a remis sa démission pour fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit acceptée la démission du membre du personnel suivant :

- ✓ Gertrude Matteau, enseignante au Carrefour Formation Mauricie à Shawinigan, laquelle est effective au 1er juillet 2004.

Adopté unanimement

Retraite progressive

RÉSOLUTION 135 1004 : CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie demande de participer à un plan de mise à la retraite de façon progressive;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT que ce régime a pour effet de permettre à cette personne de réduire son temps travaillé, pour une période d'une (1) année, dans une proportion telle que le temps travaillé ne doit pas être inférieur à 40% de la semaine régulière de travail ou de son équivalent sur une année scolaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE d'accepter cette demande de retraite progressive à la personne suivante :

- ✓ Lise Buisson-Desrochers, enseignante à l'école Saint-Joseph à Shawinigan, secteur Saint-Gérard-des-Laurentides, dans un plan d'un (1) an, entrant en vigueur le 1er juillet 2004.

Adopté unanimement

Modification de la
résolution 74 0904

RÉSOLUTION 136 1004 : CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 74 0904 adoptée le 7 septembre 2004, que le conseil des commissaires a accepté l'engagement de membres du personnel;

CONSIDÉRANT qu'une modification doit être apportée à cette résolution;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que la résolution 74 0904 soit modifiée comme suit :

- ✓ remplacer l'engagement de monsieur Michel Francoeur par l'engagement de monsieur Gilles Genois.

Adopté unanimement

Monsieur Bertrand Rodrigue complète l'article 11 de l'ordre du jour en dressant un bilan de la première année d'existence du programme d'aide aux employés(es) avec l'entreprise Impact Mauricie. Il est alors référé au bulletin d'information « L'Équilibre ». Il est précisé qu'il y a eu 230 ouvertures de dossiers visant 176 membres du personnel et 25 conjointes ou conjoints ainsi que 29 enfants des membres du personnel. Il est également souligné l'évaluation positive des services offerts.

En étant ensuite aux sujets relatifs aux Services de l'informatique et du transport scolaire, madame la commissaire Brunelle Lafrenière porte à l'attention des commissaires un cas de transport scolaire visant particulièrement une 2^e adresse. Après des échanges avec monsieur Denis Émond, il est convenu de demander au citoyen visé de communiquer avec le responsable du transport scolaire afin de procéder à une analyse de la situation problématique soulevée.

Les commissaires prennent après cela connaissance d'un résumé de correspondance et adoptent la résolution ci-après décrite.

Président

Secrétaire

Réal Julien
représentant à la
« La Corporation
de Développement
Culturel du
Collège
Shawinigan »

RÉSOLUTION 137 1004 : CONSIDÉRANT que le Collège Shawinigan a créé « La Corporation de Développement Culturel du Collège Shawinigan », laquelle corporation vise notamment les activités de la relève dans le domaine culturel principalement au Centre de la Mauricie;

CONSIDÉRANT que le Collège Shawinigan sollicite la Commission scolaire de l'Énergie pour déléguer un représentant pour siéger au sein du conseil d'administration de cette corporation;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que monsieur le commissaire Réal Julien soit désigné pour agir à titre de représentant de la Commission scolaire de l'Énergie au sein du conseil d'administration de « La Corporation de Développement Culturel du Collège Shawinigan ».

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

En conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à 21 h 00 à la tenue d'un huis clos de la séance.

Huis clos

RÉSOLUTION 138 1004 : Madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 21 h 45, il est successivement procédé à la réouverture au public de la séance et à la clôture de celle-ci.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 139 1004 : Monsieur le commissaire Réjean Gélianas PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 140 1004 : Monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire